

**Neuilly-Plaisance : la Halte-Jeux
des Renouillères accueille les
enfants de 30 minutes à la demi-
journée**

Confier son enfant 30 minutes à des professionnels de la Petite Enfance, c'est possible !



La Halte-Jeux des Renouillères accueille votre enfant quand vous en avez besoin, de 30 minutes à la demi-journée.

Le savez-vous ? La Halte-Jeux des Renouillères vous ouvre ses portes, du lundi au vendredi, quel que soit votre besoin qu'il soit ponctuel ou régulier (socialisation, cours d'alphabétisation, recherche d'emploi, mode d'accueil complémentaire...). Les enfants y sont accueillis dès 12 mois et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, par une équipe de professionnels de la Petite Enfance dynamique et aussi formée à l'accueil d'enfants en situation de handicap, emmenée par la Directrice Educatrice de Jeunes Enfants et deux Auxiliaires de Puériculture.

Lieu d'éveil basé sur le jeu, c'est aussi un espace riche d'échanges et de nouvelles relations sociales par la rencontre avec d'autres enfants et adultes où votre enfant évoluera au travers d'un espace de motricité, cocooning, d'arts plastiques et d'expérimentations. La pédagogie consiste à favoriser son épanouissement tout en respectant son rythme et ses besoins et, comme dans le Pôle Petite Enfance, l'accent est mis sur le développement de son autonomie afin qu'il apprenne à faire seul.



La structure est ainsi adaptée à chacun de vos besoins comme en témoignent les familles accueillies à ce jour :

"Je fais appel au service de la Halte-Jeux pour mes deux derniers enfants, car n'ayant pas de travail, il ne m'est pas possible de bénéficier d'une place en crèche notamment pour le dernier, Adam qui est l'aîné a été diagnostiqué autiste. Le matin il va à l'école et l'après-midi il va à la Halte. J'ai pu bénéficier de cette place grâce à la mise en place d'un accueil dérogatoire. Ce mode de garde permet à mes enfants de se socialiser et d'apprendre au contact des autres. Au quotidien cela me soulage énormément pour faire mes courses et programmer des rendez-vous" Samiya, maman d'Adam 3 ans et 3 mois et Aga 2 ans et 1 mois.

"Nous sommes arrivés à Neuilly-Plaisance il y a 1 mois. Nous avons fait les démarches en ligne pour inscrire notre aîné à l'école. Sur notre espace famille en ligne, il nous a été proposé automatiquement des activités liées à l'âge de notre deuxième enfant, c'est comme cela que j'ai connu la Halte-Jeux. Cela tombait plutôt très bien puisque je suis actuellement en recherche d'emploi et je n'ai pas d'autre moyen de garde pour le dernier. J'ai immédiatement fait la demande en ligne et j'ai été appelée la semaine d'après pour une rencontre et nous avons programmé l'adaptation dans la foulée. Ce fut très rapide car les inscriptions ne dépendent pas d'une commission. J'ai été agréablement surprise par la disponibilité de ce service tant par le personnel que par son fonctionnement" Dayu, maman de Noé 1 an et 11 mois et Samuel 5 ans.

"J'ai connu la Halte-Jeux il y a 2 ans. Je rentrais d'une expatriation enceinte de mon premier enfant. A sa naissance il me fallait une solution de garde pour pouvoir passer des entretiens d'embauche. Puis, par la suite j'ai eu un deuxième enfant et la naissance de mon premier enfant portait à la retraite. Il fallait donc que je trouve très vite un nouveau mode de garde. La vie a fait que je me suis retrouvée sans emploi avec mes deux enfants à garder. La Halte-Jeux est pour moi et surtout pour mon fils Arthur un moyen de se re-socialiser, de développer son langage, de l'aider à grandir et de commencer à couper le cordon car à la rentrée il va aller à l'école et je vais prochainement démarrer un nouveau travail." Marion, maman d'Arthur 2 ans et 11 mois et Robin 6 mois.

Retour d'expérience



Infos pratiques :

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ouvert à tous les nœuds.

9/71 rue des Renouillères à Neuilly-Plaisance

haltejeux@mairie-neuillyplaisance.com

01.43.00.77.78

Demande d'inscription à faire en ligne en cliquant ici



Partagez sur :    

Mairie de Neuilly-Plaisance

6, rue du Général de Gaulle
93560 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, mercredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h15
Jeudi : 8h30 à 12h - 14h30 à 17h15
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h00
Samedi : 8h30 à 12h

Restons connectés

Facebook



Plan du site | Mentions légales | Contact

